



RAPPORT D'ACTIVITES

Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois

2 0 2 5

Mot de la présidente

Madame, Monsieur,

Dernière année pleine de la mandature 2020-2026, 2025 aura été une année utile, permettant de confirmer la force de notre modèle intercommunal.

Notre territoire se construit dans la diversité de ses communes et la complémentarité de leurs projets.

Dans un contexte national marqué par des contraintes budgétaires croissantes et des incertitudes financières, maintenir l'équilibre entre qualité du service public, investissements structurants et maîtrise des dépenses constitue un défi permanent, relevé grâce à l'engagement des équipes et au soutien de nos partenaires.

Au-delà des grands projets, le rapport d'activités retrace la dynamique collective mise en œuvre au quotidien : chaque élu, chaque agent, chaque service s'est mobilisé pour améliorer concrètement la qualité du service rendu aux usagers.

L'objectif partagé reste de rendre l'action publique toujours plus lisible, plus efficace et plus proche des attentes des habitants.

Découvrez dès maintenant toutes les réalisations de l'année 2025 !

Bonne lecture à toutes et à tous !

Sabrina FLEUROT

Présidente

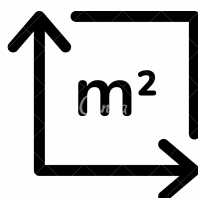
Le territoire

La communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois (CCPMC) située en limite nord de l'agglomération de Besançon et à 10 minutes au sud de Vesoul, compte 27 communes à dominante rurale avec des dynamiques plus périurbaines sur la frange nord du territoire.



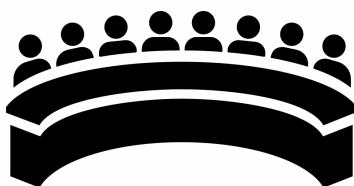
6 885 habitants (données INSEE)

27 communes (création 1er Janvier 2014)



237.60 km² de superficie

Les instances communautaires



Le Conseil communautaire

C'est l'organe délibérant, il comprend tous les élus de l'intercommunalité soit 39 conseillers communautaires, qui ont pour rôle de voter les différentes délibérations relatives au fonctionnement et aux missions de l'intercommunalité.



La Présidente

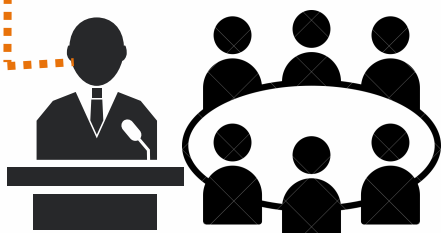
Elle est l'organe exécutif de la collectivité et élu communautaire. Elle préside le conseil et met en oeuvre les décisions avec l'aide des services.

Délégations



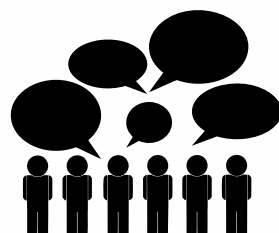
Les Vice-présidents et le Conseiller délégué

Les 4 vice-présidents représentent la présidente pour l'exercice des différentes compétences de la collectivité.



Le Bureau communautaire

Le bureau est composé du président et de 9 élus. Il informe les élus sur les avancées des projets, tout en assurant la coordination des actions.



Les Commissions

Elles réunissent une dizaine d'élus et les techniciens concernés pour mettre en oeuvre le projet de territoire et travailler les dossiers en cours.

39 délégués communautaires
10 membres du bureau communautaire
7 commissions thématiques
9 conseils communautaires en 2025 et 91 délibérations
9 bureaux communautaires en 2025

[illegible]

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- ## COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- ## COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Autorité organisatrice de la mobilité
- Aménagement numérique du territoire

L'aménagement du territoire

L'urbanisme

La Communauté de Communes est compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme depuis sa création au 1er janvier 2014.

Le Conseil Communautaire a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par délibération en date du 14 décembre 2015.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal définit, à l'horizon 2035 et à l'échelle des 27 communes, la stratégie en matière d'aménagement du territoire.

OBJECTIF : Un développement cohérent du territoire au service des habitants

L'élaboration d'un PLU intercommunal s'inscrit ainsi dans un contexte de solidarité territoriale et de mutualisation des moyens. L'objectif est de doter les 27 communes d'un document d'urbanisme répondant notamment aux enjeux de développement durable.

Situation actuelle

14 cartes communales

1 PLU (Montbozon)

1 PLU intercommunal sur les communes du territoire
du Chanois

11 communes sans document d'urbanisme (RNU)

Perspective

1 PLUI avec un règlement adapté à la diversité du
territoire et répondant à des objectifs communs de
développement durable

Le 17 avril 2025, une étape majeure a été franchie par les élus de la communauté de communes de du Pays de Montbozon et du Chanois avec l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le projet arrêté portait une attention toute particulière à une co-construction avec les 27 communes et tendait à permettre ainsi le développement de chacune d'entre elles.

L'arrêt a été voté à la majorité. Suite à la consultation des 27 conseils municipaux invités à remettre un avis officiel sur le projet, un nouvel arrêt est intervenu par délibération en date du 9 juillet 2025.

L'arrêt de projet marquait la fin des études techniques et le début de la phase administrative qui consiste à consulter les partenaires publics associés tels que l'Etat et la Chambre d'agriculture.

Cependant après une première analyse des documents, les services de l'Etat ont attiré l'attention de la Communauté de Communes sur les risques juridiques notamment à certaines imprécisions du dossier qui affectent la lisibilité du projet. Ces imprécisions concernant notamment l'étude environnementale et la justification de l'adéquation entre les besoins en eau potable et l'évolution de la population.

Compte tenu de la volonté de prendre en compte les premiers retours formulés

par les personnes publiques associées et d'amender le projet, la délibération d'arrêt du 9 juillet a fait l'objet d'un retrait en conseil communautaire en septembre 2025.

Les discussions avec les services de l'Etat se poursuivent afin de mieux définir les enveloppes urbaines.



L'habitat

La Communauté de Communes est signataire d'un dispositif "Ma Prime Rénov' - Parcours Accompagné (MPR-PA)" avec l'Etat et le Département. Ce dispositif permet aux propriétaires occupants haut-saônois qui réalisent des travaux d'économie d'énergie de bénéficier d'une aide grâce au partenariat entre la CCPMC, le Département et l'Etat.

9 dossiers déposés et instruits = 4 500 €



L'habitat social : aide à la production de logements locatifs sociaux

En partenariat avec le Département et les communes, la CCPMC participe à la création de nouveaux logements sur le territoire.

3 projets en cours : 1 sur la commune de Montbozon, 1 sur la commune de Neurey-lès-la-Demie et 1 sur la commune de Dampierre-sur-Linotte.



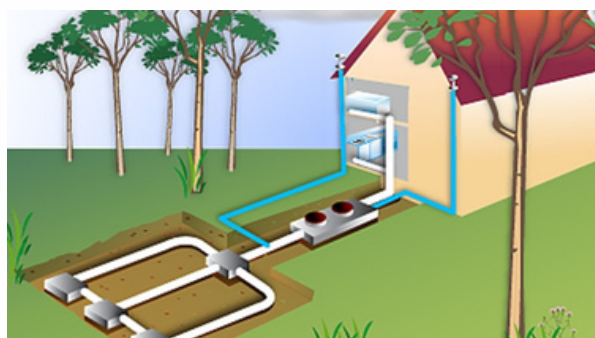
Assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public local, chargé à la fois de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et de contrôler ces installations d'assainissement, afin de préserver l'environnement.

Le service dessert environ 1 641 habitants dont l'intégralité des Communes de Besnans, Bouhans-lès-Montbozon, Cognières, Maussans, Roche-sur-Linotte-et-Sorans-les-Cordiers, Thieffrans et Villers-Pater.

En 2025

16 dossiers contrôle-vente
6 dossiers contrôle-exécution
8 dossiers contrôle-conception
0 diagnostics de l'existant



Au total, 704 contrôles effectués depuis la création du service.

Taux de conformité est de 77.6 %.

Perspectives :

- Délibération du 13 novembre 2025 : Mise à jour des pénalités financières et modification du règlement.
- Mise en place en 2026 d'une application de gestion SPANC développée par Haute-Saône Numérique.

Le développement économique

Aide à l'immobilier d'entreprise

Ce soutien financier est destiné aux entreprises afin de les accompagner directement dans leurs investissements liés à l'acquisition et à l'aménagement de bâtiment existants, à la construction de nouveaux bâtiments, ainsi qu'à la location de locaux. Activités nouvelles, innovations, stockages supplémentaires, recrutement et confort des salariés sont les enjeux et les objectifs pour lesquels sont accordées ces subventions.

Le travail partenarial mené avec Initiative Haute-Saône pour développer la création d'activités a permis de soutenir financièrement 2 projets pour un montant de prêts d'honneur de 8 100€ et d'accompagner 8 porteurs de projets.

9 entreprises actuellement suivies
21 emplois dont 13 en création
9 contacts en 2025 : 2 projets retenus pour un
montant total de prêt d'honneur de 10 500 €



Zone d'Activité / Commercialisation ZA

Depuis sa création, la Zone d'Activité « Le Vay du soleil » de Montbozon a vu l'installation du pôle éducatif qui compte 145 enfants, de la Supérette « Proxi Marché », de la maison communautaire, d'un salon de coiffure et d'une station service.

Le terrain de la Zone d'activité est commercialisé entre 10 et 12€/m².



1 vente réalisée en 2025 : parcelle ZH 183 de 3 431 m2

Le développement territorial

Aide aux associations

La Communauté de Communes apporte son soutien financier aux associations pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements. Elle le fait sur la base des dossiers de demande de subvention reçus, en tenant compte notamment de facteurs tels que le niveau d'activités des associations, leur nombre d'adhérents, l'accès des publics les plus larges aux actions proposées, leur contribution à l'animation du territoire, la part des fonds propres,

7 associations ont bénéficié de subvention de fonctionnement en 2025 = 6 050 €
4 associations ont bénéficié de subvention au soutien de manifestation en 2025 = 2 400 €

Les grands projets d'intérêts communautaires



Création de deux sentiers thématiques contes et légendes en partenariat avec les écoles de Loulans et de Montbozon

Coût du projet : 26 000 € HT

Montant de la subvention LEADER sollicité : 16 640 €

Date de début du projet : 01/10/2024 (réalisation des audios par les écoles)

Date de fin du projet : 01/12/2025 par la pose de sculptures originales réalisées par Romain BRESSON.

Les illustrations ont été réalisées par des graphistes franc-comtoises: Nina Courtois et Christelle Munier

Lieux d'implantation : Dampierre-sur-Linotte et Chassey-les-Montbozon



Bassin temporaire de natation au Gymnase de Larians

La Ligue BFC de natation a fait l'acquisition d'un bassin mobile et le met à disposition des collectivités de la Haute-Saône. Consciente des difficultés rencontrées par nos écoles pour obtenir des créneaux piscine en milieu rural et souhaitant renforcer la prévention autour des risques de noyades estivales, la CCPMC s'est portée volontaire, une première en Haute-Saône, pour accueillir cet équipement de mars à avril 2025.

Ce bassin est uniquement réservé à l'apprentissage de la natation pour les enfants scolarisés sur le territoire de la CCPMC dans le cadre de "l'aisance aquatique" pour les enfants de 3 à 6 ans et dans le cadre de "j'apprends à nager" pour les 6 à 12 ans (dispositifs nationaux). Un maître-nageur est mis à disposition, par le Groupe PSL, durant toute la durée du projet et encadrera les séances.

Ce projet a été co-financé par l'ANS, la CAF 70 et la CCPMC :

ANS = 2 950 €

CAF 70 = 1 462.56 €

CCPMC = 17 552.44 €



Quelques chiffres:

198 séances de natation sur 5 semaines

373 enfants concernés

(5 pôles éducatifs)

La réhabilitation et l'extension de la crèche de Vellefaux

Coût prévisionnel de l'opération : 976 266.55 € HT

Début des travaux : 05/01/2026



2025 : Choix de la Maîtrise d'oeuvre et étude de conception

Ce projet répond aux éco conditionnalités de la Région et se veut répondre aux enjeux de la transition écologique.

Les mobilités

La transition écologique passe incontestablement par la transition des mobilités. À elle seule, la voiture est responsable de la moitié des émissions de gaz à effet de serre dans les transports. Il s'agit donc de développer de nouveaux modes de déplacement afin de limiter l'usage de la voiture thermique individuelle.

Pour aller dans ce sens, la CCPMC ambitionne de diversifier les mobilités du territoire pour répondre aux besoins des habitants et de ses visiteurs.

Favoriser la mobilité

La compétence Mobilité, c'est quoi ?

Son action vise à mobiliser l'ensemble des acteurs d'un territoire pour proposer des services de mobilité aux usagers.

Depuis le 1er juillet 2021, la CCPMC est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) afin de proposer et susciter des façons alternatives de se déplacer dans une logique de développement durable.

Covoiturage : organisation et incitation au covoiturage

Participation à l'élaboration du schéma directeur du covoiturage des bassins de mobilité Grand Besançon et autour de Besançon étudié par l'AUDAB.



Contrat Opérationnel de Mobilité du bassin de mobilité Autour de Besançon

La Région Bourgogne Franche Comté doit conclure, à l'échelle de chaque bassin de mobilité, un Contrat Opérationnel de Mobilité.

La CCPMC est membre du bassin de mobilité « Autour de Besançon » et possède le statut de « partenaire associé » pour les contrats opérationnels de mobilités des trois bassins suivants :

- Le bassin de mobilité du « bassin de Vesoul » ;
- Le bassin de mobilité du « bassin des Vosges Saônoises » ;
- Le bassin de mobilité du « bassin de Vesoul Val de Saône ».

Le développement touristique



La CCPMC participe au financement de l'office de tourisme du Pays des 7 rivières, unique office compétent sur le territoire de la CCPMC dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, renouvelé en 2025.

Objectifs et missions

- Promouvoir le territoire
- Accueillir, renseigner et conseiller les visiteurs
- Développer le réseau des prestataires touristiques

Taxe de séjour
24 611 nuités
réalisés en 2025
=
17 255.05 €

La taxe de séjour

La taxe de séjour s'adresse aux vacanciers qui séjournent sur le territoire de la communauté de communes.

Elle est due par les personnes qui louent un hébergement marchand (hôtel, meublé de tourisme, camping...). Cette taxe est payée par le locataire, à l'hébergeur ou à un intermédiaire de paiement, qui sont tenus de la collecter et de la reverser à la communauté de communes. Les recettes de cette taxe financent la promotion touristique.

Perspective 2026 : Mise en place de la Taxe additionnelle Départementale de 10%.

Evènements 2025

- **Visites théâtralisées** : Découvrez la Cité de caractère de Filain autrement ! Déambulation théâtrale avec les joyeux comédiens de la Troupe des Troupes. Dates : 22/07 et 12/08.
- **Animation patrimoine** : Visite guidée sur l'histoire de la cancoillotte avec dégustation. Dates : 23/07 et 13/08.
- **Balades insolites et gourmandes** : du 11/07 jusqu'au 23/08.
- **Rêveries d'eau** : visite guidée et spectacle autour des lavoirs et fontaines de la Vallée de l'Ognon. Lieu et date : Authoison le 01/08.

Destination 70 - Vallée de l'Ognon

Bilan 2021-2026 :

- Coût financier : 145 425.15 € dont **21 129.72 €** de la CCPMC
- Création et édition de carte illustrée, de guides, de cartes de randonnée pédestre, spot court en TV ségmentée et animation culturelle.

Focus sur le dispositif FLUX VISION

Observer les flux de visiteurs par le big data



Flux Vision Tourisme est une solution développée par Orange pour observer les flux de personnes sur une zone donnée. De nombreux indicateurs et informations sont traitées par les services d’Orange afin de permettre une lecture simple de la circulation des touristes.

Les partenaires du collectif Vallée de l’Ognon, initié par le Département de la Haute-Saône, ont acquis l’outil en 2024, via la souscription à l’appel d’offres lancé par Bourgogne Franche-

Comté Tourisme, afin de mieux comprendre les mouvements de visiteurs sur ses zones d’observation. Données nocturnes, diurnes et de mobilités peuvent être observées pour les excursionnistes et les touristes, les Français et les étrangers.

Bilan 2025:

Zone d'observation				
période/année de référence		année n-1*	évolution	
Nombre de nuitées totales :	107 857 100%	118 333	-8,9%	
Nombre de nuitées françaises (hors locales) :	87 987 82%	94 761	-7,1%	
Nombre de nuitées étrangères *:	19 870 18%	23 572	-15,7%	
Durée moyenne de séjour clientèle française (en j) :	2,2	2,0	+0,2	
Durée moyenne de séjour clientèle étrangère (en j) :	1,8	1,9	-0,1	

	période/année de référence	année n-1*
Part des nuitées de la zone de référence/ collectif de référence	9,8%	10,4%
Part des nuitées de la zone de référence/ Département de référence	2,8%	3,1%

Répartition par sexe parmi la clientèle française (en %)		Zone de référence	
Hommes		52%	
Femmes		48%	

	Zone de référence
Tranche d'âge la plus représentée parmi la clientèle française	> de 65 ans (40%)

Top 3 des nuitées étrangères *		Zone de référence	Tend.
1		Allemagne (27,3%)	↘
2		Suisse (24,9%)	↘
3		Pays-Bas (9,1%)	↘

Le développement culturel

Objectifs et missions

- Faire émerger et promouvoir les projets culturels en développant des partenariats et réseaux entre les acteurs culturels du territoire

Partenariat avec les Estivales de Saône - Echosystem 70

Le principe du festival est de proposer un concert chaque soir dans un village différent (20 communes) pendant 4 semaines durant.

L'édition 2025 c'est 22 concerts gratuits, 6 groupes programmés et 5 800 spectateurs.

- Concert chanson en cavale du groupe Brazakuja

le 21 juillet 2025 à Authoison (160 spectateurs)



Partenariat avec l'école départementale de musique et de théâtre de la Haute-Saône.

La CCPMC a adhéré en 2024 au syndicat mixte pour le fonctionnement de l'école départementale de musique et de théâtre de la Haute-Saône.

Ce partenariat permet le développement de l'éducation par la musique et le théâtre sur le territoire communautaire.



Désormais, les habitants du territoire peuvent avoir accès à l'enseignement de la musique et du théâtre à des tarifs réservés aux membres.

- 13 élèves issus du territoire de la CCPMC sont inscrits sur le secteur de Rioz qui propose 8 disciplines instrumentales, 7 classes de formation musicale et 1 classe de jardin musical

Par ailleurs, les écoles du territoire bénéficient d'intervention musicale en milieu scolaire.

En 2025-2026 :

- Pôle éducatif de Loulans-Verchamp : Eveil et éducation musicale
Projet maternelle : Trio à loupis (63 enfants – 28 heures d'intervention)
Projet élémentaire : Ecole Accord (86 enfants - 50 heures d'intervention)
- Pôle éducatif de Montbozon : Eveil et éducation musicale
Projet école : 2 Trio à loupis (152 enfants – 51 heures d'intervention)



En 2024-2025 : **Projet Pâte à son**

- Pôle éducatif de Loulans : 25 heures d'intervention
- Pôle éducatif de Dampierre-sur-Linotte : 33 heures d'intervention
- Pôle éducatif de Montbozon : 81 heures d'intervention



Enfance-Jeunesse



➔ **Enfance (3-12 ans)**

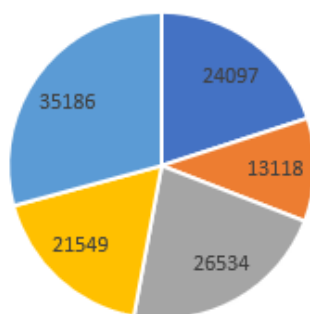
La Communauté de Communes coordonne, en gestion directe, les structures d'accueil de mineurs. Ce service contribue à une politique de réussite éducative, de lutte contre les inégalités et d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs. Le ministère de tutelle est celui de l'Education Nationale, de la jeunesse et des sports et les principaux partenaires financiers sont la Caisse d'Allocations Familiales et la MSA.

Il existe 5 pôles périscolaires sur l'ensemble du territoire de la CCPMC qui proposent différents accueils aux enfants âgés de 3 à 12 ans (périscolaire, extrascolaire et mercredis loisirs).

NOMBRE D'HEURES PÉRISCOLAIRES RÉALISÉES

120 484 h en 2025 soit 4% de plus qu'en 2024 (115 424 h)

NB d'heures périscolaire réalisées en 2025



■ AUTHOISON ■ DAMPIERRE ■ LOULANS ■ MONTBOZON ■ VELLEFAUX

NOMBRE D'HEURES EXTRASCOLAIRES RÉALISÉES

22 258 h

NOMBRE D'HEURES MERCREDI LOISIRS RÉALISÉES

10 953 h

Actions réalisées en 2025

- Juillet 2025 : Journées découvertes
- Avril 2025 : Journée ALSH sur le handicap (intercentre)
- Projet intergénérationnel entre l'ALSH de Vellefaux et les résidents de l'Ehpad de Neurey
- Mars/Avril 2025 : Bassin temporaire de natation au Gymnase de Larians (Mercredi loisirs)

Cantine scolaire :



13 121 repas à 1€ sur 46 568 repas distribués soit **28%** des familles qui en bénéficient.

Repas préparés par les Cuisines de Frasne le Château



Enfance-Jeunesse



➔ Jeunesse (11-16 ans)

Le Secteur Jeunes est un accueil destiné aux jeunes du CM2 à la 3ème. Le rôle de l'équipe d'animation est d'amener les jeunes à prendre conscience qu'ils ont une réelle place à occuper dans le territoire où ils vivent. Les animateurs sont présents pour aider, accompagner et apporter un soutien dans la réalisation de projets. Ils permettent de favoriser l'expression et l'émancipation de ces jeunes en veillant au respect et à la tolérance.

Les objectifs pédagogiques :

- Instaurer le vivre ensemble
- Accompagner l'ouverture d'esprit et de partage
- Transmettre et aider le futur citoyen à se construire

**Nombre d'heures
réalisées au SJ en
2025 : 3 983 h**

**25 jeunes
accueillis en
moyenne sur le
SJ en 2025**

Actions réalisées en 2025

- Vacances d'été : Camp au lac de la Moselotte
- Intervention Cinéma avec l'association Latitude'Co

VACANCES D'ÉTÉ 2025

DU 7/07/2025 AU 19/07/2025

OUVERT AUX JEUNES DE 10 ANS (CM2) À 16 ANS.

A SAVOIR ?
Le Secteur jeunes est ouvert de 14h00 à 18h30.
Les jeunes peuvent arriver jusqu'à 15h sans être accompagnés.
L'accueil de soir s'effectue à partir de 18h30.
Attention, pour rentrer seul, une autorisation parentale signée doit être déposée à la direction du secteur jeunes à chaque période de vacances.

LUNDI 7/07	MARDI 8/07	MER 9/07	JEUDI 10/07	VENDREDI 11/07
PODCAST DISQUE GOLF	INFO GRAND JEU Burger	Sortie BIVOUAC DE 2 JOURS À CANIMA, VISITE DU REFUGE, FEU DE CAMP, BARBECUE, APRÈS-MIDI À L'ENVERS.	Sortie aux maisons comtoises RALLYE photos inversé & écoconstruction	
Sponge Ball	Sortie Mission CANARIES			

ATTENTION COÛT SUPPLÉMENTAIRE

Camp au Lac de Moselotte DU 15/07/2025 AU 19/07/2025

COMPLET



Vacances d'octobre 2025

DU 20/10/2025 AU 24/10/2025

OUVERT AUX JEUNES DE 10 ANS (CM2) À 16 ANS.

A SAVOIR ?
Le Secteur jeunes est ouvert de 14h00 à 18h30.
Les jeunes peuvent arriver jusqu'à 15h sans être accompagnés.
L'accueil de soir s'effectue à partir de 18h30.
Attention, pour rentrer seul, une autorisation parentale signée doit être déposée à la direction du secteur jeunes à chaque période de vacances.

LUNDI 20/09	MARDI 21/09	MER 22/10	JEUDI 23/10	VENDREDI 24/10
VS AMERICA MUSIC TEST NBA AU CITY	VOYAGE AU STATES INTERVENANT GUEZ EN SON BEATBOX	Sortie MEILLEUR PATISSIER SPÉCIAL USA INITIATION AU FOOTBALL AMÉRICAIN & PRÉVOIR PIQUE-NOUE DIRECTION AU GRAND DÉSERT	LES DÉFIS AMÉRICAINS	FAR WEST GAME

ATTENTION COÛT SUPPLÉMENTAIRE

Petite-Enfance



➡ Les crèches

La Communauté de Communes gère 2 crèches accueillant des enfants âgés de 2 mois jusqu'à 3 ans (non scolarisés), avec une capacité totale de 43 places.

Le P'tit nid du Chanois (Vellefaux) - 25 places
40 enfants accueillis dont 37 avec contrats réguliers
30 516 heures réalisées en 2025
51% de taux d'occupation

Actions réalisées en 2025 :

- Médiation animale
- Ateliers contes
- Soirée répit pour les parents (ouverture de la crèche en dehors de la plage horaire habituelle)
- Semaine de la parentalité



Les Moussaillons (Montbozon) - 18 places
41 enfants accueillis dont 24 avec contrats réguliers
25 236 heures réalisées en 2023
57% de taux d'occupation

Actions réalisées en 2025 :

- Médiation équine
- Ateliers contes
- Projet intergénérationnel
- Semaine de la parentalité
- Sortie à la Bibliothèque de Montbozon et partenariat avec Lu & faire lire
- Ludothèque
- Projet crèche du dehors : 1ère sieste en extérieur



Petite-Enfance



Le Relais Petite Enfance

Lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des familles et des professionnels de l'accueil individuel, le RPE informe gratuitement sur l'accueil individuel, le droit du travail et l'accueil du jeune enfant.

Actions réalisées en 2025 :

- Temps d'éveil à Montbozon et Dampierre-sur-Linotte
- Animation une fois par mois à la bibliothèque de Fontenois-les-Montbozon
- Atelier conte avec la Cabane o conte
- Atelier Yoga
- Matinée plantes médicinales
- Pique-nique de fin d'année
- Spectacle de Noël

En moyenne entre 4 et 6 assistantes maternelles participent à chaque activité proposée avec entre 6 à 10 enfants.

Le guichet unique

Parce que choisir un mode d'accueil pour son enfant est une étape importante, le Guichet Unique Petite Enfance propose un lieu unique d'information sur les modes de garde existant sur le territoire de la CCPMC (accueil collectif, individuel, régulier, occasionnel ou d'urgence). Il propose un accompagnement des parents et futurs parents dans leur recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins, centralise les demandes de préinscription au Multi-accueil et à l'Accueil familial et les présente en Commission d'admission.

Bilan 2025 :

30 rendez-vous au guichet unique en 2025
(18 sur le secteur de Vellefaux et 12 sur le secteur de Montbozon).
15 familles ont été acceptées en crèche.
10 familles ont reporté leurs inscription
1 famille a embauché une assistante maternelle
2 familles n'ont pas donné suite.
2 familles ont été refusé en crèche

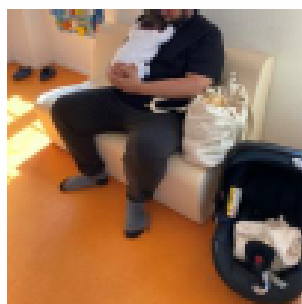
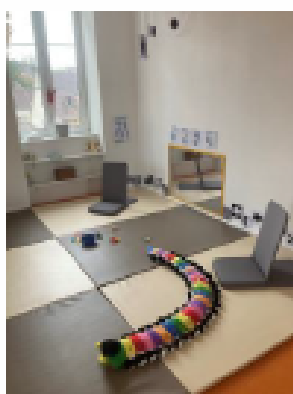


Lieu d'Accueil Enfant Parent

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents est un espace convivial de rencontre, d'échange et de jeu, où parents et enfants, de 0 à 6 ans, peuvent se poser. Ce n'est pas un mode de garde, l'adulte qui accompagne l'enfant reste avec lui pendant la durée de sa présence. Ensemble, ils partagent des temps de jeux. Les parents peuvent échanger avec des professionnels, appelés "accueillants", rencontrer d'autres parents et permettre à leur enfant d'être en contact avec d'autres petits et le préparer ainsi à la vie en groupe.



Le LAEP « La petite Palabre » a ouvert ses portes le 27 novembre 2023.



Actions réalisées en 2025 :

- Atelier massage bébé
- Atelier "bébé signe"
- Atelier portage
- Atelier de communication respectueuse et bienveillante
- Atelier sur les perturbateurs endocriniens et la qualité de l'air
- Café des parents
- Semaine de la Parentalité

Le LAEP en chiffre

66 familles différentes ont fréquenté le LAEP dont 41 nouvelles familles

Nb de parents différents : **75**

Nb d'enfants de 0 à 3 ans : **69**

Nb d'enfants de 4 à 6 ans : **20**

Nb d'enfants différents : **89**

221 abonnés 

249 familles inscrites sur le listing mail

**Le LAEP se situe dans les locaux du Pôle d'Accueil Petite-Enfance de Montbozon.
Ouvert le lundi (15h-17h30) et le vendredi (9h-11h30)**

Convention territoriale globale (CTG)

La Communauté de Communes a signé une nouvelle contractualisation avec la CAF pour la période 2022-2026. L'objectif est de bâtir un projet de territoire afin de renforcer la cohésion sociale, la proximité avec les familles et de répondre au mieux à leurs besoins. Les axes thématiques de cette Convention Territoriale Globale sont : la petite-enfance, l'enfance-jeunesse, la parentalité, la vie-sociale et l'accès au droit et handicap.



6 AXES ont été définis dans la convention

- Petite-Enfance
- Enfance-Jeunesse
- Parentalité
- Accès au droit
- Animation de la vie sociale
- Handicap

Actions réalisées en 2025

Semaine de la parentalité du 07 au 11/04

RDV des familles en octobre

Matinée de la parentalité le samedi 11/10



La CAF en chiffre pour l'année 2025 :

- **317 597.81 €** au titre de la CTG
- **369 757.23 €** au titre des prestations de service



Bilan financier 2025

Budget Principal

Dépense de Fonctionnement

4 344 682.80 €

Dépense d'Investissement

918 261.05 €

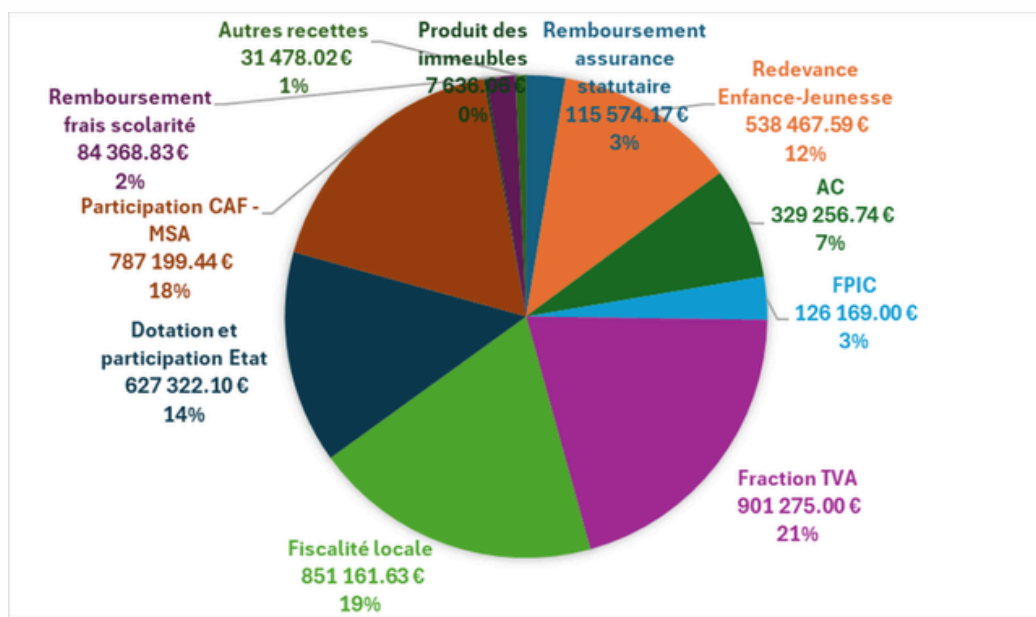
Budget Annexes - Les dépenses

Budget OM

657 137.29 €

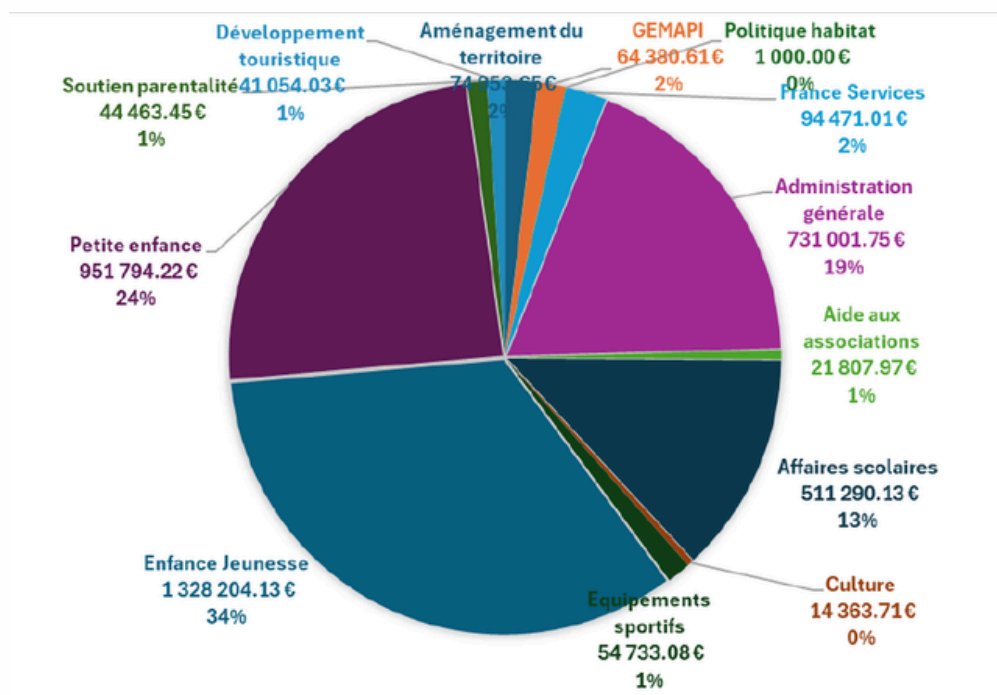
Budget SPANC

4 818.07 €



Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses ont représenté **3 999 077.05 €** en 2025 (en hausse de 2.99 %)



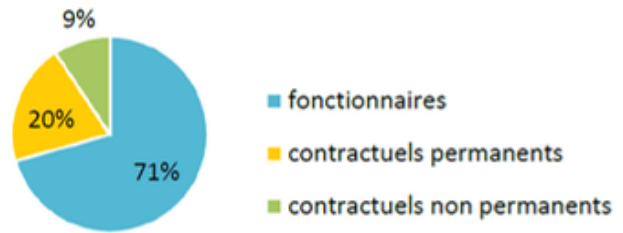
Ressources-Humaines



Effectifs

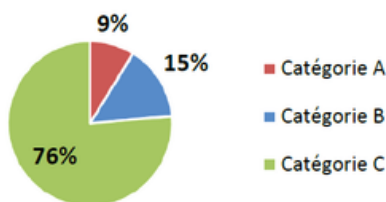
➔ 75 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2024

- > 53 fonctionnaires
- > 15 contractuels permanents
- > 7 contractuels non permanents



➔ 2 contractuels permanents en CDI

➔ Répartition des agents par catégorie

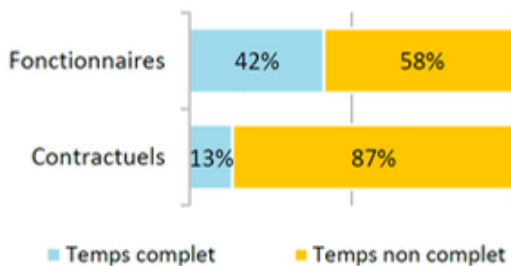


➔ Les principaux cadres d'emplois

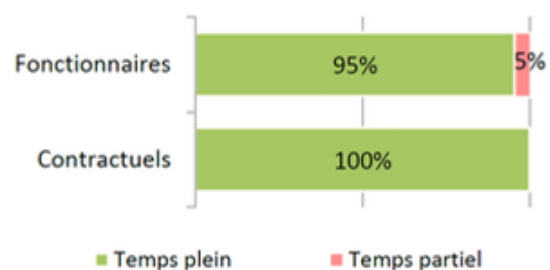
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints d'animation	43%
Adjoints techniques	15%
ATSEM	12%
Auxiliaires de puériculture	7%
Adjoints administratifs	6%

Temps de travail des agents permanents

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



Formation des agents :

Les agents sont amenés à suivre des formations tout au long de leur carrière, le CNFPT propose un catalogue de formations sur des thématiques variées afin de répondre aux demandes.

Nombre de formation

36 formations suivies en 2025



Soit

97 jours de formation

Comité social territorial

Le comité social territorial (CST) est une instance chargée d'étudier et de débattre de tous les points relatifs au personnel (organisation des services, condition de travail des agents, gestion des effectifs...).

Il se compose du président et de représentants au sein des élus mais aussi du personnel.

Le CST se réunit plusieurs fois par an, à titre consultatif, pour émettre un avis sur les points qui seront ensuite débattus en bureau puis en conseil communautaire.

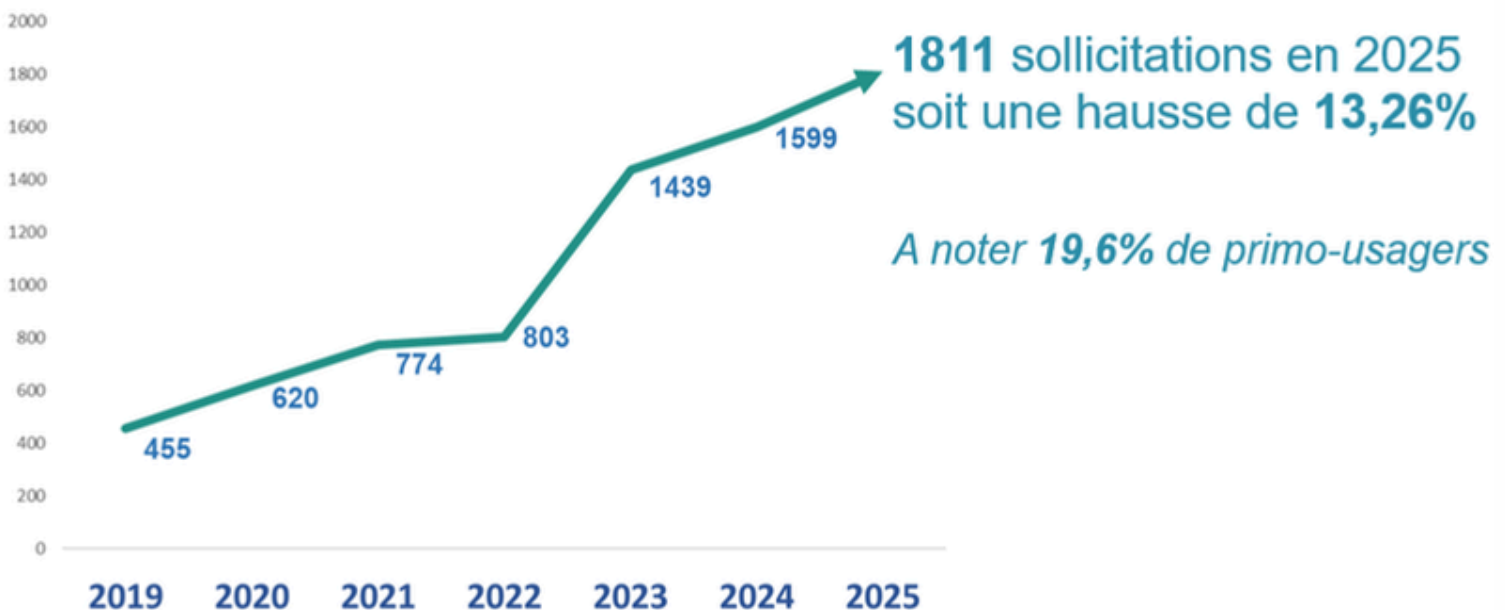
En 2025, le CST s'est réuni à **3 reprises**.

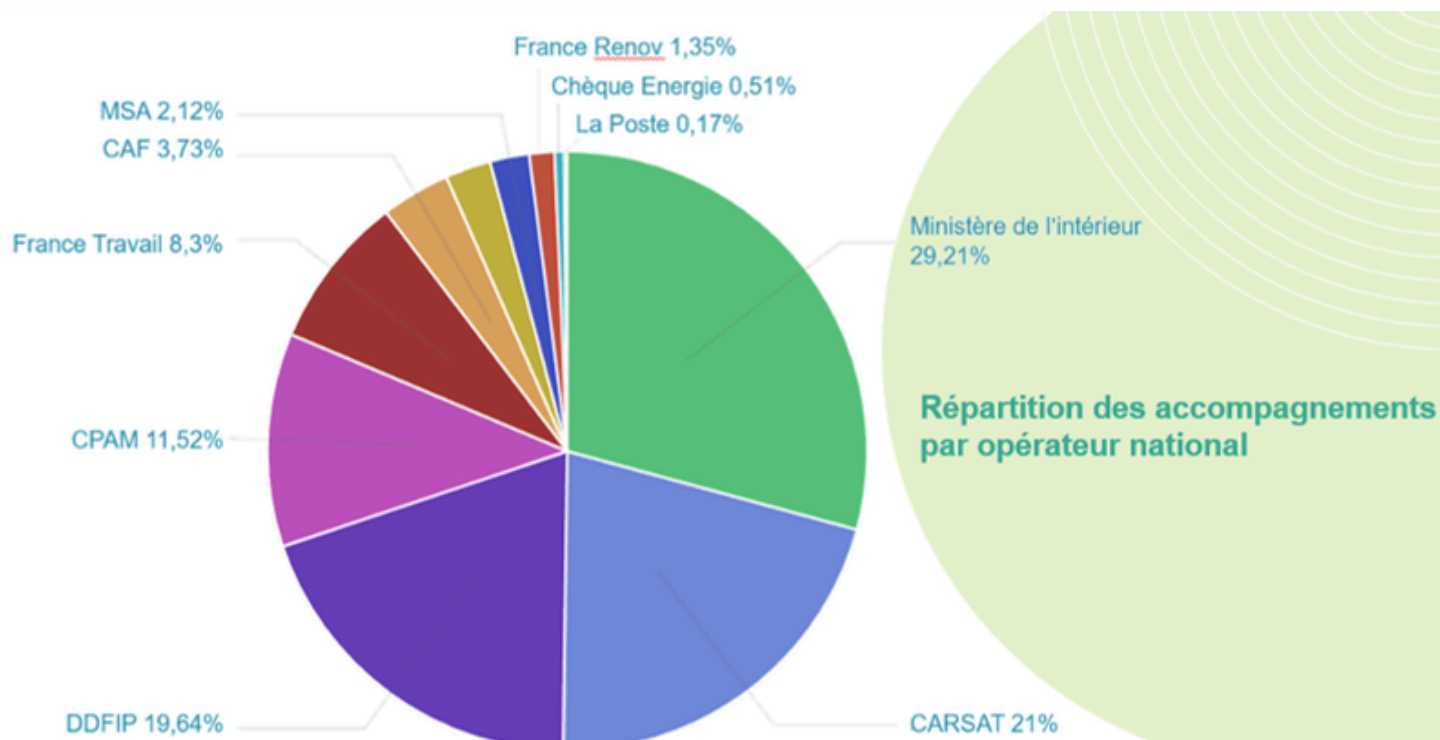
France Services est un espace d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Nos partenaires



2025, en quelques chiffres





Ateliers et animation en 2025

RENCONTRE :

- Conseillers numériques et conseillers France Services à Quincey
- CMS de Rioz
- Maison Ages & Vie

PRESENTATION :

- Ateliers de la conseillère numérique
- Sites périscolaires de la CCPMC
- Réunion de présentation aux secrétaires de mairie

ATELIERS :

- France Identité
- La roue des démarches au Proximarché
- Escape Game (Secteur Jeunes, portes ouvertes)



Montbozon
France Services était de sortie pour renseigner sur les démarches



Des ateliers sont venus pour en apprendre un peu plus sur l'aide proposée par France Services, un outil indispensable en réalité.

Le samedi 14 octobre, devant le magasin d'artisanat Proximarché de Montbozon, avait été installé un stand de France Services qui a reçu plus d'une vingtaine de personnes. Ces dernières ont pu se renseigner sur les démarches à effectuer au quotidien dans le domaine des démarches liées à leur quotidien au journal officiel. Une belle initiative soutenue par les acteurs locaux de France Services. Situation d'urgence et d'urgence.

Aider avec les démarches administratives
« Nous voulons faire connaître nos services, et également faire des expériences d'urgence », partageait l'initiateur, « Nous reconnaissons des personnes en difficulté vis-à-vis des démarches administratives, ne sachant pas comment s'y prendre. Nous sommes prêts pour débloquer les problèmes. »

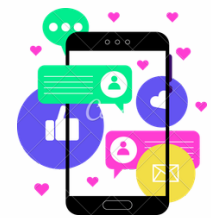
C'est la démarche pour toutes les démarches administratives, et une aide précieuse lors des démarches liées à la famille, profession, santé, culture, logement, sport, loisirs et autres. C'est la mise en relation avec des acteurs qui ont des partenaires au sein de la commune.

Les perspectives 2026

- Présentation France Services aux entreprises du territoire
- Rapprochement avec la MFR de Montbozon
- Présentation France Services lors des "temps parentalité" organisés par les périscolaires et les crèches du territoire
- Partenariat/jumelage avec France Services du Doubs



Communication



Vous pouvez consulter toutes les actualités concernant la CCPMC grâce à nos différents outils de communication



site internet : www.ccpmc.fr (nouveau site depuis le 01/09/25)

5 500 vues et 1 217 visiteurs (du 01/09/25 au 31/12/25)



IntraMuros est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie. Vous pouvez y consulter les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours.



RAPPEL : IntraMuros est mis à disposition de chaque commune sans surcoût (application et site internet)

- Audience (nb de personnes qui consultent l'application chaque jour) : 968 visiteurs, soit une hausse de 7.8% par rapport à 2024
- Agenda : 3 420 vues et 765 visiteurs
- Journal : 28 537 vues et 834 visiteurs



La CCPMC possède 4 pages Facebook :

- PLUI avec 821 abonnés
- France Services avec 328 abonnés
- Covoiturage avec 182 abonnées
- LAEP avec 221 abonnées



Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois



**ZA Le Vay du Soleil
70230 MONTBOZON**

**03.84.92.34.70
contact@ccpmc.fr
www.ccpmc.fr**

